

Les Cigales et les porteurs de projet en couveuses



Le Jardin Colibri / Antoine Maguire - Cigale'O d'Hem - Audruicq

Aujourd'hui, 80% des porteurs de projet développent leur activité en entreprise individuelle.

Parmi ceux qui prennent le temps de tester leur concept et de peaufiner leur projet par un séjour en couveuse, certains pourraient sans doute, avec un soutien approprié, donner plus d'ampleur à leur activité et choisir une forme sociétale.

Une aide financière et un accompagnement pré-crédation ont été expérimentés, avec succès, par plusieurs clubs avec la couveuse Chrysalide de l'association A Petits Pas.

Le réseau propose désormais cette initiative à l'ensemble des couveuses existantes sur la Région, pour des couvés qui projettent de s'ouvrir à une forme sociétale. Les 3 BGE des départements du Nord et du Pas-de-Calais ont désigné dans un premier temps celle de BGE Littoral Opale pour étendre l'expérience.

www.poisdesaveurs.fr
facebook.com/lejardincolibri



Pois de Saveur / Marion Subtil - Cigales du Bois habité - Lille
 Crédit Rémi Pailleux

VOTRE AVIS COMPTE !

Votre Echo des Cigales est de retour depuis début 2016 avec un nouveau look !

Afin de toujours améliorer la formule, nous avons besoin de vos retours. Dans les prochaines semaines, nous vous proposerons donc, via le site internet des Cigales, un sondage qui nous permettra de collecter vos impressions et propositions. Merci pour votre future participation !

Retrouvez tous les clubs Cigales sur le site internet : www.cigales-hautsdefrance.org

CIGALES Association des Cigales des Hauts-de-France
 HAUTS-DE-FRANCE

235 boulevard Paul Painlevé • 59000 LILLE
 Tél. 03 20 54 09 51
 contact@cigales-hautsdefrance.org
 www.cigales-hautsdefrance.org

Direction de publication : Gonzague Devaux
 • Pour nous joindre :
 Michel Roussel : secrétaire général
 Réjane Roger : suivi des clubs
 Valérie Milan : chargée de la vie associative
 Caroline André : chargée de communication
 Juliette Loez : suivi des porteurs de projet et entreprises
 • Rédaction : Evelyne Gronier - Caroline André
 • Réalisation : Caroline Demesmay
 • Impression : Nord'Imprim

P. 2 ET 3 // DOSSIER

LE RISQUE ENTREPRENEURIAL

La coopération entrepreneur / club Cigales

P. 4 // ACTUS

LES CIGALES ET LES PORTEURS DE PROJET EN COUVEUSES

Une aide financière et un accompagnement pré-crédation

P. 4 // LE RÉSEAU DES CIGALES

AJOUTER DES VALEURS À LA VALEUR AJOUTÉE

Un accompagnement à long terme

l'écho des cigales

n°24 • novembre 2016 le journal du réseau Cigales des Hauts-de-France

EDITO

“ Nos clubs Cigales sont, entre autres, des investisseurs, donc prennent des risques. Nos porteurs de projets prennent des risques (beaucoup...). Nous sommes, clubs et entrepreneurs, embarqués dans les mêmes aventures.

Qu'apportons-nous, nous, les clubs, si nous parlons risque, aux porteurs de projets ?

À la création de l'entreprise, nous apportons une mise en confiance. Si nous décidons de suivre un projet, c'est que nous l'avons bien étudié, c'est que nous pensons qu'il est bon, que le risque est raisonnable, maîtrisable. Cette mise en confiance non seulement rassure le créateur, toujours très angoissé, mais aussi elle rassure les banquiers et financeurs qui vont prendre des risques en participant au plan de financement. Ce n'est pas rien. Et après, nous suivons le créateur pendant cinq ans, et nous mettons toutes les compétences, du club et du réseau Cigales, dans la balance. Toutes nos capacités, d'écoute, d'empathie, de soutien dans les moments de prise de décision, dans les moments difficiles, et il y en aura. Et dans ces moments où à chaque fois des nouveaux risques se présentent, nous sommes là, pour aider à les analyser, les maîtriser, les dépasser... Nous sommes donc toujours là, avec le porteur de projet, de la création à la fin des cinq ans, à déceler, analyser, maîtriser, dépasser le risque, parce que ce risque est aussi le nôtre, mais pas seulement, et nous le faisons avec passion.”



DOSSIER

Les clubs Cigales, le porteur de projet, et le risque

La crèche Méli-Mélo de Lomme

CIGALES HAUTS-DE-FRANCE

Jean-Jacques Giard
 Vice-président



Le réseau des Cigales, pour et avec les entreprises accompagnées

“ Ajouter des valeurs à la valeur ajoutée.”

H. Knecht, cigalier

La valeur ajoutée d'un club Cigales se trouve essentiellement dans l'accompagnement à long terme des entreprises, dans lesquelles les cigaliers investissent leur épargne.

Une fois que l'investissement est acté, l'entreprise rejoint le réseau des Cigales. Le club investisseur s'attache, par un accueil bienveillant, à rendre cette participation au réseau concrète et dynamique.

Pour ce faire, dans un premier temps, le club peut s'appuyer sur des outils rassemblés dans un kit de bienvenue aux entreprises.

Tout au long de l'accompagnement, le club et le réseau veillent à ce que l'entreprise puisse se nourrir d'échanges avec d'autres. Elle peut également s'appuyer sur le cercle élargi du réseau pour un relais de communication.

128 entreprises parrainées 36 nouvelles cette année 60 emplois créés ou maintenus

L'association des Cigales est soutenue en 2016 par :



Le risque entrepreneurial est-il mieux maîtrisé grâce à la coopération entrepreneur/club Cigales ?

Entre l'entrepreneur qui se lance et le club qui investit, les risques sont mis en commun. Peut-on compter sur la vertu de cette coopération pour maîtriser les risques ? Réponses croisées d'un cigalier, d'un entrepreneur et d'élus...



Oui, si...

répond Christian Vandeneckhoutte, trésorier de DKcigales, un club Cigales de Dunkerque, aujourd'hui Cigales de gestion.

Pour Christian Vandeneckhoutte, en effet, il faut plusieurs conditions pour que les risques soient parfaitement maîtrisés grâce à cette coopération.

"Oui, si l'il n'y a pas de problèmes humains en interne. Face à des problèmes humains internes, un club Cigales est absolument impuissant. Nous avons rencontré le cas dans une des entreprises que nous avons parrainée. L'idée était excellente, le projet, bien ficelé, a été voté à l'unanimité par les membres du club, le parrainage a été très bien fait. Mais quand les difficultés sont apparues, le club a eu beau tirer la sonnette d'alarme, un différend entre les co-fondateurs a paralysé l'entreprise qui a fini par déposer le bilan.

Oui, si l'initiateur ne compte pas seulement sur le club Cigales pour obtenir un peu d'argent et bénéficier de l'image de cette coopération pour rassurer son banquier ! Il faut qu'il présente un minimum d'intérêt pour ce mode de financement et ce modèle d'économie. Sinon nous ne pouvons rien lui apporter. Une des entreprises que nous avons parrainée fonctionne bien et nous en sommes heureux mais... frustrés : la collaboration est pratiquement nulle et nous nous demandons ce que nous faisons là...

Oui, si la composition du club Cigales est équilibrée, présentant des compétences variées dans de nombreux domaines, des expériences vécues dans de nombreux secteurs d'activités. Dans un club Cigales, il faut des financiers et des comptables qui savent lire un plan comptable, bien sûr, mais aussi

des artisans, des commerçants qui peuvent apporter des réponses concrètes et pratiques à des situations qu'ils peuvent avoir vécues de leur côté. Il nous est arrivé de refuser de parrainer une entreprise parce que nous sentions que nous ne serions pas efficaces, faute de compétence dans le domaine. Mais il nous est arrivé aussi d'aider une entreprise à mieux mener à bien son projet parce que le parrain, parfaitement à l'aise dans son secteur d'activité, a donné des conseils pertinents que l'entreprise a suivis."

Bien sûr, parce que...

"les Cigales sont un véritable accompagnement..." affirme Sabine Lavoipierre, fondatrice et gérante de la crèche Méli-Mélo dans le quartier Bois blancs/Marais de Lomme. Et elle se félicite d'avoir eu recours aux clubs Cigales dans le montage de sa crèche coopérative.



Sabine Lavoipierre

Petit retour en arrière. 2013, Christiane Bouchart, élue de la Ville de Lille et Colline-Acepp, réseau associatif des lieux d'accueil Petite Enfance et d'initiatives parentales, se mettent d'accord sur l'importance de développer à Lille, un lieu d'accueil Petite Enfance sous statut SCIC, c'est-à-dire avec une gouvernance partagée (voir encadré). Sabine Lavoipierre est rapidement interpellée pour élaborer et développer ce projet. Après une première phase d'étude, se crée, autour d'elle, la "Coopérative Petite Enfance" composée de Colline-Acepp, l'URSCOP (Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives), la Ville de Lille et la Maison de Quartier des Bois blancs. Mais pour que s'ouvre la crèche dans le local déniché dans le quartier, il faut l'aménager... et vite ! Et c'est là que l'argent manque. Sabine Lavoipierre a l'idée de se tourner vers les Cigales dont trois clubs sont immédiatement intéressés : le club Tisserands, le club des Rameaux et la Ch'tigaline.

"Ce fut une bouffée d'air financière qui nous a permis de démarrer les travaux et d'enclencher des prêts auprès d'organismes financiers, rassurés par la présence des cigales !" se souvient la fondatrice. « Mais ce n'est pas le seul avantage : notre marraine dans le club Ch'tigaline était avocate et nous a considérablement aidés à négocier correctement le contrat de location des locaux de la crèche. Au sein du club des Rameaux, c'est un expert-comptable qui nous est précieux parce qu'il est vigilant à l'aspect économique de la crèche. Je viens de l'Education et la gestion d'une structure m'est étrangère. Enfin, au club Tisserands, c'est une assistante sociale qui nous guide. En effet, la crèche Méli-Mélo est basée sur la mixité des publics : enfants du quartier, de salariés d'entreprises et de familles vivant une situation de handicap. Depuis un an et demi, les Cigales font partie de la gouvernance au même titre que les parents, les salariés, la collectivité et les partenaires ; elles apportent des compétences, de la présence et beaucoup de dynamisme."



C'est certain...



"L'intervention des Cigales dans une entreprise est une vraie valeur ajoutée" soutient Jean-Yves Fremont, adjoint délégué au Développement économique, à l'Insertion, au Tourisme et aux Affaires portuaires, porteur du projet "la Turbine" à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Ce projet "la Turbine" a été impulsé par les Etats généraux de l'Emploi local. "La Turbine"... un nom évocateur de la volonté de la CUD d'accélérer la création, la reprise et le développement des entreprises sur le territoire dunkerquois. Ce sumom couvre un projet d'envergure : réunir dans un seul et même endroit le maximum de forces vives susceptibles d'aider les porteurs de projets dans leur démarche et de faciliter leurs recherches en mettant en réseau les principaux acteurs utiles dans la création d'entreprises. Il s'agit, par exemple, de BGE Flandre Création, Initiative Flandre, Dunkerque Promotion, la Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore la Chambre de Métiers et d'Artisanat, entre autres structures. Ainsi, les dossiers sont instruits plus simplement dans cet espace qui ressemble à du co-working.

Mais l'idée de "la Turbine" est aussi de créer une synergie entre les acteurs de l'économie dite "classique" et de l'Economie Sociale et Solidaire. "Les deux mondes ont plutôt tendance à s'ignorer alors qu'il serait préférable qu'ils travaillent ensemble. D'où la volonté de créer un maillage entre ces deux types d'économie, au sein de la Turbine", explique Jean-Yves Fremont. C'est pourquoi "la Turbine" accueille aussi des acteurs de l'ESS, comme les Cigales, et organise des rencontres pour favoriser les échanges et croiser les flux. "L'ESS est mal comprise. Souvent les gens ne retiennent que le mot "Solidaire" dans la définition et l'assimile à des associations humanitaires. Mais il y a aussi le mot "Economie" et l'ESS contribue largement au développement économique."



Christiane Bouchart, Conseillère municipale de Lille, déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire et au Commerce équitable, Vice-présidente de la MEL, en charge du développement durable, complète :

"En 2013, la Ville de Lille a constaté que de nombreuses demandes de garde d'enfants n'étaient pas satisfaites. Il existe bien des crèches privées mais elles n'accueillent pas tous les publics.

La volonté de la Ville était donc de créer un partenariat privé/public pour répondre à toutes les demandes. Nous nous sommes donc rapprochés des acteurs de la Petite Enfance afin de développer un projet selon le statut SCIC qui peut s'ouvrir à de multiples partenariats. Il permet ainsi de partager la gouvernance entre collectivités, entreprises, parents, salariés et les autres intervenants. Non seulement ces partenariats entrent au capital mais ils peuvent aussi acheter des places à la crèche. C'est ainsi que la Ville de Lille dispose de 10 places, la MEL de 5 places, Euratechnologies de plusieurs autres places et la MGEN de 2 places pour des enfants de familles vivant une situation de handicap, un grand avantage pour la crèche ! Tous les enfants bénéficient par exemple de cours de langage des signes. Quant à l'intervention des Cigales c'est un autre "plus" dans cette logique de co-construction. Outre une participation financière, c'est beaucoup d'implication concrète (certaines cigalières viennent jouer les "mamies"), de présence, de compétences, d'accompagnement.

Cette complémentarité des outils de l'ESS fonctionne très bien en renforçant les dynamiques de chacun. Nous espérons bien ouvrir d'autres crèches sur le même modèle dans d'autres quartiers de la ville de Lille."

Certes, le choix de faire appel à l'ESS est souvent insufflé par le futur dirigeant du projet mais certains projets s'y prêtent tout particulièrement. Un club Cigales est alors naturellement un acteur de financement. Mais "pas seulement pour les euros ! Les cigaliers, plus que l'argent qu'ils investissent dans une entreprise, apportent leurs compétences, leur complémentarité, leur accompagnement. Ils apportent aussi un autre regard. Cela, bien sûr, ne garantit pas de limiter les risques. Mais c'est une vraie valeur ajoutée."